



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 novembre 2015
Français
Original : anglais

Lettre datée du 9 novembre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à mes lettres datées du 27 août 2015 (S/2015/669) et du 9 septembre 2015 (S/2015/696), dans lesquelles j'ai soumis au Conseil de sécurité, comme suite à sa résolution 2235 (2015), mes recommandations concernant la création d'un Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, et indiquant notamment les éléments du mandat de celui-ci.

Le 24 Septembre 2015, j'ai nommé un groupe de direction indépendant composé de trois membres : un sous-secrétaire général, chef du Mécanisme d'enquête conjoint, et deux adjoints de rang D-2, chargés l'un du bureau politique et l'autre du bureau d'enquête.

Le groupe de direction du Mécanisme d'enquête conjoint a œuvré à l'application des recommandations approuvées par le Conseil le 10 septembre 2015 (S/2015/697), notamment le recrutement d'un personnel impartial et expérimenté justifiant des compétences et connaissances spécialisées voulues, en vue de rendre le Mécanisme pleinement opérationnel.

Les activités initiales du Mécanisme pour la période allant du 24 septembre au 31 décembre 2015 sont financées par le Cabinet du Secrétaire général au titre de l'autorisation d'engagement que l'Assemblée générale a accordée au Secrétaire général par sa résolution 68/249 relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 2014-2015. Le processus destiné à établir le financement des postes du Mécanisme au moyen du budget ordinaire est engagé. Le Mécanisme sera considéré comme mission politique spéciale et financé comme tel pour la période allant de janvier à septembre 2016.

Compte tenu de ce qui précède, et comme le demande le Conseil au paragraphe 10 de sa résolution 2235 (2015), je souhaite vous faire savoir que le Mécanisme d'enquête conjoint commencera pleinement ses activités le 13 novembre 2015.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon

